

# PRÉVENTION COMMUNAUTAIRE

La prévention et/ou la protection individuelle s'effectue par la formation de personnes intervenantes et/ou professionnelles travaillant auprès de personnes ayant une DI, grâce à des programmes de formation d'éducation à la sexualité ou de protection à l'égard des abus sexuels destinés. Les éléments abordés dans les programmes peuvent être regroupés sous quatre thématiques :

Informations sur la santé sexuelle	changements pubertaires, hygiène, masturbation, contraception
Informations sur les aspects relationnels	relations égalitaires, intimité
Transmission de connaissances	signalement d'un abus sexuel, méthodes d'enseignement, programmes et outils, conséquences des abus sexuels
Introspection	valeurs, préjugés, croyances

## STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT

### DIFFÉRENCIER LE CONTENU

- Offrir des formations plus intensives pour soutenir les apprentissages, optimiser le changement d'attitudes et contrer les préjugés potentiels.
- Organiser les contenus selon les thématiques ciblées.
- Assurer l'animation des séances par des personnes expertes issues du monde de la recherche.
- Envisager le mentorat pour assurer la liaison avec l'université et la pérennité des apprentissages chez la personne intervenante.

### DIFFÉRENCIER LES PROCESSUS

- Combiner les stratégies pédagogiques :
  - Enseignement didactique, ateliers, activités en petits groupes, activités évaluatives, dossiers d'études, etc.

### DIFFÉRENCIER L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE ET AFFECTIF

- Dégager les membres du personnel des organisations pour assurer leur formation, sur une base régulière.

## BÉNÉFICES

- ✓ Changements d'attitudes et des préjugés à l'égard des personnes handicapées.
- ✓ Développement chez les personnes intervenantes des méthodes d'enseignement et des connaissances sur des thématiques biologique, communicationnelle, comportementale, corporelle, relationnelle et sexuelle.
- ✓ Acquisition des connaissances des personnes intervenantes à l'égard des abus sexuels et de la connaissance des facteurs qui y sont associés.
- ✓ Encourager les personnes intervenantes à ne pas plus s'appuyer sur leurs propres valeurs, croyances et expériences relativement à la sexualité et/ou aux personnes ayant une DI.
- ✓ Amélioration du niveau de confiance et du sentiment de compétences quant à l'enseignement de la sexualité.

